

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|---|---|--|
| Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc. | | Date d'inspection Le 22 avril 2026 | |
| Nom de l'établissement Roche Papier Stylo - Moncton | | Numéro de permis 2013056 | |
| Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8 | | Numéro de téléphone (506) 854-0230 | |
| Type de permis Garderie éducative à temps plein | Nombre maximal d'enfants 49 | Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE | |
| Personnel SGE Paula Morin | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. | 24(1)(c)(vii) | 04 mars 2026 | 22 avr. 2026 |
| Commentaires: La personne éducatrice a fait son cours de secourisme. La copie est en dossier. La lacune est maintenant conforme. | | | |

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont aussi été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice.
- Affiché à l'entrée; La routine quotidienne, le menu, les consignes d'évacuations en cas d'incendie, les allergies, le nom de la personne administratrice, noms et numéros de téléphone de la mentore en assurance de la qualité et de l'inspectrice.
- Offre des services dans un milieu inclusif pour tous les enfants.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe dans un groupe le repos/dodo. Une personne éducatrice caresse doucement le dos des enfants qui a de la difficulté à dormir. Dans un autre groupe, une personne éducatrice aide les enfants à d'habiller selon la température actuelle en ayant une discussion avec les enfants que puisque c'est le printemps, les enfants peuvent apporter leurs mitaines et que s'ils ont trop chaud, ils pourront l'enlever. L'éducatrice demande à un enfant à aller chercher ses petites mitaines et réexplique la raison en se placant au niveau de l'enfant. Un groupe d'enfant vont aux toilettes, lavés leurs mains (avec supervision de la personne éducatrice), se prépare pour aller à l'extérieur et joue à des jeux libres à l'extérieur.

Une discussion a eu lieu avec l'exploitant au sujet du guide de parent, l'inclusion avec les enfants, la communication avec les parents et l'affichage à l'entrée de l'établissement.

original signé par _____

Le 27 avril 2026

Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Elki Imbeault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"